

# **Le capitaine de gendarmerie Alexandre Juving-Brunet rejoint « Place d'Armes » : notre armée est infiltrée**

écrit par Christian Jour | 12 mai 2021





**Lettre explosive : le capitaine Alexandre Juving Brunet a rejoint Place d'Armes !**

Par le Capitaine de gendarmerie (r) Alexandre JUVING-BRUNET  
Promotion Saint-Cyr Général de Galbert 2002-2005 Ex-Officier  
de liaison détaché au DPSD (=DRSD)

.

1991, Toulon. « Je n'irai pas combattre mes frères, c'est une terre d'Islam ». Voici la réponse d'un matelot à son supérieur en 1991 lors de l'appareillage du porte-avions Foch pour le théâtre irakien dans le cadre de l'opération DAGUET. Ce propos m'a été rapporté par une « mémoire » du renseignement qui occupait d'autres fonctions, alors que j'étais en 2011 officier de liaison de la gendarmerie à la Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense (DPSD) pour la zone Sud, devenue DRSD depuis. 20 ans entre ces deux dates, une génération de plus.

Tous ceux qui croient que l'islamisation de notre pays et de nos Armées est une fiction se leurrent, comme tous ceux qui la couvrent et font semblant de ne pas la voir alors que leurs responsabilités leur commandent de la dénoncer et de la combattre sont coupables de trahison envers les intérêts fondamentaux de la Nation française.

2007, Valdahon. Blême, le commandant d'une compagnie de génie combat au 13e Régiment du Génie me dévisage alors que jeune lieutenant en brigade de gendarmerie, le procureur m'avait autorisé à perquisitionner les chambrés d'un soldat, présumé coupable dans une rixe en boîte de nuit la veille au soir, après qu'il avait commis un homicide involontaire. La scélérate Loi Guigou interdisait depuis 1998 aux chefs de corps et autres commandants d'unités de procéder aux vérifications personnelles élémentaires et notamment à l'ouverture et l'« inspection » des affaires personnelles au nom de l'Etat de Droit. Le ver s'instilla dans le fruit. Résultat dix ans plus tard, on se retrouve nez-à-nez ce jour-là avec un portrait du Dr ZARKAOUI1 (n°2 d'Al-Qaeda) accroché dans l'armoire personnelle de ce soldat alors que des Français étaient projetés en Afghanistan où ils risquaient leur peau au nom des valeurs universelles françaises pour justement lutter contre Al-Qaeda. Et la 5e colonne n'existerait pas ?

J'ai été en communication directe ce matin-là avec le cabinet de Michèle Alliot-Marie qui ne s'encombre pas de la chaîne

hiérarchique dès lors qu'ils veulent déterminer avec précision ce qu'il s'était produit et les conséquences possibles sur le Ministre. Les politiques savent pertinemment tout ce qu'il se passe.

Avez-vous eu vent de ces informations ? Non car elles sont probablement classifiées et c'est tant mieux. Les Conseils de Défense sont d'ailleurs pratiques pour cela : tout y est classifié donc nos dirigeants soi-disant démocratiques ne s'encombrent plus de rendre compte à la Nation et se contentent de courbettes respectueuses lors d'hommages aux Morts de cette guerre larvée. Les politiques sont au courant de toutes ces affaires depuis de nombreuses années et feignent de se réveiller alors que des Français se font égorger dans nos lieux de culte, nos commissariats...et bientôt nos casernes? La Raison d'Etat est ce qui justifie la défense de nos intérêts fondamentaux ; ici la vie de Français sur leur propre sol. Mais les politiciens l'ont manifestement oublié, la Raison d'Etat ne servant ici qu'à masquer leurs mensonges et leurs trahisons. Et ces

trahisons répétées vont provoquer une crise sociétale de forte amplitude : la guerre civile que tout le monde redoute<sup>2</sup>.

La taqqyia<sup>3</sup> existe bel et bien comme la 5e colonne. Mais cette 5e colonne n'est plus pro- allemande comme en -14 ou pro-bolchevique durant la guerre froide mais bien islamiste. L'infiltration de nos Armées existe. Et cette infiltration est une nouvelle fois permise par le culte de l'Etat de Droit, du progressisme et des « valeurs » universelles droit-de-l'homnistes qui sont aux antipodes de notre Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Si demain la guerre civile devait advenir, nous plongerions dans un conflit déjà théorisé par nos plus illustres généraux français au sortir de l'Indochine puis de l'Algérie, savamment plagiés par les Américains depuis lors d' « Iraqi Freedom » : la guerre contre-insurrectionnelle<sup>4</sup>.

Observée à nos portes européennes au Kosovo, cette guerre, la France et ses Armées n'y sont pas suffisamment préparées en raison du noyautage politico-juridique dont souffrent nos Forces depuis 25 ans par une magistrale opération politicienne de démembrement de notre outil militaire : abandon du service militaire pour d'obscures raisons budgétaires mais d'évidentes raisons de destruction du lien Armée-Nation (alors que le soldat de l'an II appartient au « mausolée républicain »), abolition des juridictions spéciales militaires avec mise en coupe réglée par les magistrats civils, abandon des juridictions d'exception, promotion de tous les officiers légalistes contre les légitimistes, et enfin point majeur, infiltration de nos Forces Armées par des citoyens binationaux.

C'est le point le plus grave : nos Forces Armées recèlent actuellement de soldats, d'aviateurs et de marins disposant de deux nationalités donc prêtant allégeance à deux drapeaux, ce qui est théoriquement incompatible avec les obligations de défense de la Nation. Cette situation ubuesque est encore permise par l'Etat de Droit où la France est l'une des seules grandes puissances au monde à autoriser à leur majorité que des Citoyens puissent conserver deux nationalités<sup>5</sup>. Quid si demain un conflit s'ouvrait en Méditerranée ? Quel drapeau serviraient ces militaires ? Sont-ils actuellement aux mains de Services de Renseignements étrangers qui exploitent justement cette double allégeance ?

En cas de guerre civile, comme le rappelaient utilement les généraux MARTINEZ, PIQUEMAL, COUSTOU, De RICHOUFFTZ mais aussi le capitaine FABRE-BERNADAC, les Forces Armées ou forces de 3e catégorie seront constitutionnellement rappelées pour rétablir l'ordre public si l'état de siège est proclamé par le Président de la République ou son gouvernement.

Mais que se passera-t-il à cette date quand les chefs recevront pour mission de rétablir l'ordre dans les banlieues, ces mêmes banlieues étant les viviers de recrutement de nos

militaires depuis 25 ans ?

Pensez-vous que les militaires de confession musulmane placeront automatiquement les lois de la République avant la Charia ou leurs lois tribales et claniques ? Vous êtes libres de le penser mais vos yeux pourraient se déciller face à une réalité à laquelle personne n'est prêt. D'autant que les derniers sondages vous donnent déjà tort<sup>6</sup>.

Si demain une guerre civile éclate, les forces de 1<sup>ere</sup> et 2<sup>e</sup> catégories feront face à plus de 100 000 belligérants salafistes<sup>7</sup> constituant le noyau dur d'une possible vague s'appuyant sur des appartenances ethno-religieuses. Si seulement 1% des compatriotes français de confession musulmane, soit 100 000 individus, et leurs acolytes migrants et autres étrangers en situation

irrégulière estimés à 600 000<sup>8</sup> individus se rebellaient, la France se retrouverait face à une crise majeure où plus de 500 000 individus agiraient directement contre elle sur son sol. Les forces de sécurité intérieure seraient dépassées et le Peuple Français devrait assurer sa propre sécurité durant la première phase de choc.

En effet, le choc initial d'un scénario 2005 bis (avec une exponentielle non-calculable en raison de 15 ans supplémentaires d'abandons de territoires) serait dévastateur et montrera au Peuple Français que la décrépitude de la Santé Publique mise à nue durant la crise du Covid-19 n'a d'égale que celle de nos Forces Armées. Mais seule l'Epreuve nous le révélera.

Si notre Armée est effectivement infiltrée dans des proportions dangereuses que seuls les services de renseignements ici le DRSD peuvent calculer, alors elle ne pourra pas intervenir au début de cette crise sans risquer sa propre implosion : les chefs devront purger leurs effectifs sans quoi ils se retrouveront face à des ennemis dans leurs

propres rangs. Cette purge prendra des semaines entières durant lesquelles le Peuple Français devra faire face seul à la guerre civile qui aura démarré. Une fois cette purge effectuée et réussie, les effectifs pourraient ne pas suffire car la guerre contre-insurrectionnelle, malgré l'essor de technologies de communication avancés, commande à des rapports de force de 1 à 10 pour correctement contrôler une zone et en neutraliser les belligérants. Allons-nous mettre sur pied alors une Armée de 5 000 000 d'individus ? Ce serait un effort aussi important que la guerre de 14-18 et la Nation française n'y est plus prête. Nous sommes donc au bord du gouffre.

Une ultime solution pour notre République française crépusculaire serait d'appliquer la doctrine notamment développée par le général SOUBELET théorisant la mise sur pied de « Task Forces » ou autres groupements tactiques inter-ministériels composés d'environ 1000 personnes (militaires, policiers, magistrats, agents pénitentiaires, douaniers..) chargés de traiter une banlieue durant 1 mois en profondeur afin d'en extirper le mal : la France compte 750 zones de non-droits et près de 110 mosquées salafistes en 2021. Cette mission pourrait résoudre nos problèmes en 3 ans si nous y consacrons des budgets et effectifs permanents permettant de contrôler au moins 30 cités simultanément, soit 30 000 individus déployés et donc le double en effectifs théoriques. La France dispose encore de ces ressources avant que l'incendie ne se propage et que notre pays arrive à un point de bascule inexorable.

Si nous perdons un jour la bataille de France, notre pays sera démembré comme le furent l'Arménie, le Liban ou les Balkans.

Vae Victis9.

---

Contact Presse : alexandre.juving@outlook.com Notes de lectures :





de guerre . David Galula contribue à la conceptualisation de ce domaine de guerre (Harvard,

19645) ainsi que Roger Trinquier dont La Guerre moderne (1961) est considéré comme l'un des manuels clés de la guerre contre-insurrectionnelle, soulignant l'importance du renseignement, de la guerre psychologique et du volet politique des opérations armées.

Loi n° 98-170 du 16 mars 1998 relative à la nationalité, loi « Guigou », JORF n°0064 du 17 mars 1998.

Sondage IFOP pour le Comité Laïcité et République (CLR) souligne une fracture qui sépare les jeunes musulmans de l'ensemble des Français. Pour 57 % des jeunes musulmans, la charia plus importante que la République.

<https://www.place-armes.fr/post/lettre-explosive-le-capitaine-alexandre-juving-brunet-a-rejoint-place-d-armes>